

<http://circ-elbeuf.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article84>



Réunions d'équipe éducative

- Circonscription - Pôles ressources -



Date de mise en ligne : mardi 28 janvier 2020

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

Face à un enfant présentant des difficultés importantes, que doit faire l'école ?

Si la situation d'un enfant vous semble préoccupante, les premières réponses sont à rechercher et à apporter au sein de la classe et plus largement de l'école (avec l'aide de l'équipe de circonscription, du psychologue, du RASED, du médecin scolaire).

Si la difficulté persiste en dépit des tentatives de réponses de l'école, le directeur réunit l'Equipe Educative (E.E) c'est-à-dire toute personne intervenant auprès de l'enfant :

Personnes ou organismes susceptibles d'être invités :

1. Les parents
2. La famille d'accueil
3. Le référent
4. L'enseignant
5. L'AVS
6. Le médecin de santé scolaire ou de PMI
7. Le psychologue scolaire
8. Un enseignant spécialisé du RASED
9. Le responsable du CMS
10. Le service de soins
11. L'orthophoniste
12. L'éducateur
13. L'IEJ

A l'issue de cette réunion un compte rendu est établi.